



FLORENCE 2010 EST NÉE!

À l'automne 2010, le Secrétariat international de la Marche mondiale des femmes, faisant suite à une proposition émanant du Québec, a lancé un appel à la fabrication de marcheuses. Ces marionnettes géantes, conçues par des femmes de nombreux pays dont l'Argentine, la Belgique, le Brésil, les Philippines, le Portugal et Puerto Rico, symbolisent les conditions de vie des femmes, leurs luttes, leurs revendications et leurs rêves.

Ainsi, lors de la rencontre du Réseau des femmes, les participantes se sont employées à confectionner une marcheuse à l'image des professionnelles en soins. Cette marcheuse, baptisée Florence 2010 en référence à Florence Nightingale, portait le dossard « Je fais présentement des heures supplémentaires » et des autocollants contre la violence. Elle incarnait aussi les cinq valeurs de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité : l'égalité, la liberté, la solidarité, la justice et la paix. Toutefois, Florence 2010 était très cernée, car il n'y a pas de doute - on a trop étiré l'élastique! ■



LE RÉSEAU EN BREF

La plus récente édition du Réseau des femmes, tenu les 16 et 17 octobre dernier, a pris une couleur toute particulière. En effet, les militantes se sont rendues à Rimouski afin de prendre part à une importante activité de mobilisation : la Marche mondiale des femmes. Activités de création et discussions animées autour des valeurs féministes étaient au menu.

Droits des femmes autochtones

Lors du petit déjeuner du Réseau des femmes, France Robertson et quatre de ses collègues de l'organisme Femmes Autochtones du Québec ont entretenu les participantes de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, soulignant que celle-ci est un instrument fondamental pour les femmes autochtones.

En effet, il s'agit du premier instrument international qui reconnaît la double discrimination dont elles sont victimes, en tant que femmes et en tant qu'autochtones. La déclaration appelle les États à tenir compte de cette double discrimination, et à veiller à ce que les femmes et les enfants soient protégés contre toutes formes de violence et de discrimination. À l'heure actuelle, le Canada et les États-Unis sont les deux seuls pays à ne pas l'avoir signée.

À la suite de cette présentation, les invitées ont répondu à des questions et échangé informellement avec les militantes, ébranlant par le fait même certains préjugés très répandus. ■